

Il y avait un vieux Pays et dans ce pays un principe que l'on avait coutume d'appeler le respect de l'autre.

Chacun vivait sur son coteau : il y faisait ce qu'il jugeait bon, et se gardait de donner des leçons à autrui, ce qui n'empêchait d'ailleurs ni critiques, ni jalousie, ni parfois détestation. Mais imposait le respect mutuel, le bien-vivre ensemble, et par exemple le passage naturel de chacun sur les terres de tous...

Et puis les "néo-ruraux" sont arrivés et aujourd'hui entendraient, parfois et même souvent, imposer leurs règles et leur morale : le temps d'une certaine humilité serait-il terminé et tout en même temps celui du respect de l'autre et particulièrement de celui qui vous a accueilli ?

Nous souhaiterions que tous ceux-là se rappellent que quittant leur province ou leur pays à la recherche d'un cadre de vie plus harmonieux que le leur, ils ont été heureux de trouver notre terre telle qu'elle est aujourd'hui... et telle que nous l'avons façonnée en de multiples générations ! Nous dicter, à peine arrivés, ce qui doit être fait pour sauvegarder notre cadre de vie, comment le faire, et, somme toute pourquoi le faire, peut paraître dans

ces conditions procéder d'un certain aveuglement et peut être même parfois d'un soupçon d'outrecuidance.

Hors du sain, naturel et nécessaire débat démocratique, les conduites et les discours dépassent parfois aujourd'hui les limites de notre savoir-vivre ensemble, de notre morale, de notre culture.

Comment ne pas demander à chacun de savoir raison garder et de se rappeler que le respect de l'autre est la condition essentielle de notre vie ensemble.

Notre équipe municipale, après 7 ans de mandat, a été reconduite par une très large majorité de la population simorreine qui lui a fait confiance pour continuer de gérer au mieux notre collectivité. Elle souhaite à nouveau, durant ce mandat, écouter attentivement les uns et les autres, mais aussi conduire les affaires de Simorre dans la légitimité qui lui a été renouvelée et avec les principes et la morale qui sous-tendent son action quotidienne. Elle entend aussi faire prévaloir ceux-ci dans les choix collectifs qu'elle est amenée à déterminer, exprimer et traduire en réalités.

Elle fait appel à chacun pour ce que dans la vie quotidienne les valeurs de solidarité et de respect de l'autre dictent paroles et actes.

Claude SILBERZAHN-MENDOUSSE



Les prochaines animations



4 octobre: Soirée moules/frites/Bal disco. Salle des fêtes (Comité des fêtes) 21H00

19 octobre: Journée des bénévoles (Asta'Drôle) 10H30: Randonnée pédestre

12H30: repas/grillades à la salle des fêtes, projection/débat sur Festi' Drôle 2008, pièce de théâtre "La fuite" (troupe locale)

25 octobre: Théâtre "Lous Paloumaïres" à la Salle des fêtes (SI) 21H00

31 octobre: Loto à la Salle des fêtes (USS Foot) 21H00

23 novembre: Loto à la salle des fêtes (École) 14H00

5 & 6 décembre: Téléthon (Collectif d'associations)

31 décembre: Réveillon à la Salle des fêtes (Comité des fêtes)

État civil



Tianli DUVAUCHELLE, le 15 juin

Alice BALLET veuve RIVAIL, le 16 juillet

Albert SANTIAGO, le 15 mai

Inès BARBARESCO veuve ALVÈS, le 19 juillet

Renée LASBATS, le 23 mai (M d R)

Michaël BÜRGMAIR, le 13 juin

Emile LOZES, le 12 août

Jeanne GAUBERT, le 24 juin (M d R)

René CÉZÉLAN, le 18 août (M d R)

Aimé PÉRÈS, le 25 juin (M d R)

André BENABENT, le 1^{er} septembre



La Maison médicale et le Musée paysan

L'architecte de la Commune a produit une première esquisse de la transformation de la Maison Bru en maison médicale. Ses conclusions sont formelles : plutôt que d'aménager la maison existante, il serait plus rationnel et moins onéreux de construire sur ce grand terrain un centre fonctionnel répondant exactement aux besoins. Nous attendons donc les réponses des professionnels pour lancer ce projet qui devra répondre aux besoins de chacun d'entre eux, mais ne pourra se réaliser sans leur participation active.

La Maison Bru étant alors disponible nous l'avons proposée au Musée paysan d'Espaon, obligé de quitter son lieu originel. Nous avons pensé que

pour Simorre, ce serait un atout de joindre à notre abbatale un lieu culturel et touristique nouveau.

Le projet va plus loin : nous allons voir, avec l'association qui gère ce musée, si pourrait être monté un projet ambitieux d'un musée fonctionnel et beau qui permettrait, en aménageant et en agrandissant l'Ancien abattoir, de créer un lieu privilégié de culture et de détente.

Il y faudra des sous ! Et c'est donc là, pour l'instant, un rêve sur lequel nous allons beaucoup travailler.

Françoise Bellard est responsable au sein de l'Équipe municipale, de ce dossier : que tous ceux qui ont des suggestions à ce sujet la contactent.



Des sous, des sous...

Notre situation est saine. Après 8 ans d'investissement dont certains très lourds, nous sommes parvenus à nous maintenir à un bon niveau de trésorerie et d'endettement.

Mais les perspectives s'annoncent sombres. L'État « ne peut plus payer » annonce M. Lambert, rapporteur du budget à l'Assemblée Nationale dans le journal des Maires de septembre. Ce qui signifie des réductions sur l'ensemble des recettes autres que celles issues de la fiscalité locale.

Prévision de l'État en 2009 : 0,9% de progression de la part versée aux collectivités locales. Face à l'augmentation de l'indice des prix, c'est une

perte qui se situe pour 3% et 4% du pouvoir d'achat des Communes.

Il en ressort clairement que bien que la fiscalité directe et indirecte que l'État perçoit soit en augmentation constante, la part qu'il rendra aux collectivités locales va décroître de plus en plus rapidement.

Au niveau des collectivités, le choix est le même qu'à celui des individus : la fiscalité a cessé d'être un moyen de tenter d'établir une certaine égalité entre tous, et les pauvres s'appauvriront année après année...

"Petites dépenses"

Pas de très grosses opérations d'aménagement cette année 2008 à Simorre. Mais, additionnées, les dépenses d'investissement demeurent importantes :

- Réfections des réseaux électriques et des plafonds de l'école: 56 000 €
- Parking de la salle des fêtes: 18 000 €
- Aménagement des aires de conteneurs de la Déouine, de l'École et du Peydousset: 21 000 €

Simorre continue donc à s'embellir, à compléter ses équipements collectifs et, aujourd'hui, n'oublie pas d'entretenir son patrimoine. Mais les temps sont durs (voir l'article ci-dessus). Notre capacité d'investissement est devenue en quelques années très inférieure à ce qu'elle était. L'avenir de la ruralité n'est plus un enjeu dans la politique d'aujourd'hui et nul n'a besoin d'être grand clerc pour s'en apercevoir...

La rentrée à l'école



Les PS/MS de Muriel Rouilles
et Marie-Laure Chevalier



Les CE1/CE2
de Valérie Bénédet



Les GS/CP de Sandrine Baurès

- 69 élèves à Simorre
- 21 élèves à Tournan

Prêts à démarrer une bonne année scolaire avec une équipe éducative stable et des projets plein les cartables !

Premier objectif: l'étude des moyens de transport du 30 septembre au 2 octobre en classe transplantée à Toulouse pour les classes de GS/CP/CE1/CE2.

Les travaux effectués par la mairie pendant les vacances: plafonds et électricité totalement refaits sont une nouvelle étape dans la rénovation de l'école. Les prochains travaux attendront les vacances de la Toussaint: traçages de marelles, d'aires de sport dans la cour et crépi du kiosque central.

La grille

La vieille serrure de la porte en bois du sacraire de l'Abbatiale a rendu l'âme... Nous en avons profité pour assurer différemment la fermeture (jusque là un peu légère!) de cette chapelle dont les fresques murales qui datent de l'origine de l'édifice, sont une des merveilles de notre monument. Nous avons donc mis, en place, tout en conservant la porte en bois, une grille en fer qui permet aux visiteurs d'admirer l'essentiel des fresques sans pénétrer dans le sacraire, c'est-à-dire sans avoir à l'ouvrir et à débrancher le système d'alarme. La municipalité qui est propriétaire et en responsabilité de ce patrimoine commun a fait au mieux pour conjuguer ouverture et sécurité. Que Denise Ollivier, chargée de ce dossier, en soit félicitée.



Le contrôle des installations d'assainissements individuels

Notre conseil municipal a décidé, lors de sa dernière séance de ne pas attendre l'ultime délai pour faire procéder au contrôle de l'assainissement individuel des habitations non reliées au réseau collectif exigé par la loi sur l'eau du 30 décembre 2006.

C'eût été rendre un mauvais service à nos concitoyens d'attendre la date ultime de 2012 pour y procéder, car le temps est proche où toute transaction immobilière devra être accompagnée d'une attestation de contrôle de l'assainissement de la maison mise en vente.

Savez-vous à cet égard, que les demeures en assainissement individuel (214) sont en nombre à peu

près égal à celles reliées au réseau collectif (208) ?

Ce contrôle, hélas, a un prix qui devra être payé par chacun auprès du Syndicat de la Barousse auquel la Commune a délégué sa compétence eau/assainissement. Chaque foyer concerné devra acquitter la somme de 70 €.

Moyennant quoi, il recevra un diagnostic de son installation et des recommandations éventuelles pour sa mise aux normes qui devra être effectuée d'ici 2012.

Que tous ceux qui se posent des questions sur cette opération s'adressent à André Laffont, en charge de ce dossier au sein de l'Équipe municipale.

MAIRIE DE SIMORRE

Téléphone : 05 62 65 30 22

Télécopie : 05 62 65 35 37

Messagerie:

mairie.simorre@wanadoo.fr

Site internet: www.simorre.com

Directeur de la publication :

Françoise BELLARD



La page des associations : Les activités sportives et culturelles

Cirque: Association "Pré en bulles" Tél. 06 64 99 56 23

Salle des fêtes

Jeudi de 17H00 à 18H00 pour les 3-5 ans

Jeudi de 18H00 à 19H15 pour les 6-8 ans

Jeudi de 19H15 à 20H30 pour les 9-13 ans

Cyclisme: "Le Guidon Simorrain"

Président : Christian Torgina, Tél. 05 62 65 31 19

Activités le dimanche matin

Danse classique: Marieke Simons "À petits pas"

Tél. 05 62 65 36 70 / 06 89 07 90 57

Mercredi: 15H15-15H45 enfants de 3 ans

16H00-17H00 enfants de 4 à 6 ans

17H00-18H00 enfants de 7 à 9 ans

18H15-19H15 enfants de 10 ans et plus

Samedi: 13H-14h15 adultes

14H30-15h30 adolescents

Danse de salon: Association "Tendance"

David et Katya, Tél. 05 62 66 08 59 / 06 70 53 01 24

Lundi de 19H30 à 20H30: cours débutants

Lundi de 20H30 à 21H30: cours avancés

Équitation: Ferme équestre "Le Majourau"

Hervé et Manola Causeret, Tél. 05 62 65 35 72

Cours collectifs à partir de 6 ans

Gymnastique volontaire:

Présidente : Jackie Saint-Ignan, Tél. 05 62 65 31 01

Activités mardi soir, jeudi après-midi

Randonnées pédestres: "Lous caminaires"

Présidente : M.F. Blancafort, Tél. 05 62 65 33 01

Randonnées le dimanche

Théâtre: avec l'atelier Térufan et "Champ libre"

Au CLSH de Saramon Jeudi de 17H15 à 18H15,

Tél. 05 62 65 49 97 pour enfants de 7 à 11 ans

Union Sportive Simorraise: (Section Football)

Président: Christian Delas, Tél. 05 62 65 32 88

Responsable: Christian Dupuy, Tél. 05 62 65 34 13

École des jeunes: mercredi et samedi après-midi

Entraînements: équipe filles: mardi soir, équipe loisirs:

vendredi, équipe seniors: mercredi et vendredi soir

Les Musicales des coteaux de Gimone

Le festival de musique de chambre 2008 a été un très grand succès populaire (près de 800 entrées). Plusieurs innovations ont été remarquées pour cette 4ème édition. Un 2ème quatuor, le Quatuor Tercéa, s'est joint au Quatuor Danel et nous a enchanté par leur jeunesse, leur enthousiasme, leur talent et leur joie à nous faire partager cette musique qu'elles aiment tant. Il y a eu aussi la projection du très beau film de Nicolás Buenaventura, *Le charme des impossibilités* à l'école de Boulaur qui a permis au public de comprendre la genèse de l'œuvre d'Olivier Messiaen, *Le Quatuor pour la fin du Temps*, joué tout de suite après dans l'église de l'Abbaye. L'émotion était grande et le public, composé de mélomanes, de néophytes, et de nombreuses sœurs de l'Abbaye, a été profondément touché par cette musique contemporaine empreinte de spiritualité. Le Quatuor Danel (Marc Danel, 1er violon, Gilles Millet, 2nd violon, Vlad Bogdanas, alto et Guy Danel, violoncelle) a donné une interprétation sublime des trois quatuors « Razumovsky » de Beethoven. Le Quatuor Tercéa (Claire Bucelle, 1er violon, An-

ne Camillo, 2nd violon, Céline Tison, alto, Pauline Buet, violoncelle) a totalement conquis le public avec leur interprétation magique de Debussy.

Les enfants des écoles de Tournan, Simorre, Saramon, Boulaur et Castelnau Barbarens ont écouté, chanté, dansé et découvert les instruments à cordes avec les musiciens et musiciennes des deux quatuors.



À noter sur le site internet: www.musicalesdescoteaux.fr la rubrique « discographie » propose chaque mois un « CD de l'île déserte » recommandé par différents amis des Musicales: musiciens, critiques, mélomanes, étudiants, pour permettre de se constituer une discographie de référence originale.

Les associations ou les Citoyens voulant faire paraître un article dans la gazette doivent les déposer à l'accueil de la mairie au plus tard 15 jours avant la parution du prochain bulletin (début janvier).